

COMPTE RENDU DE LA REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 23 NOVEMBRE 2016

L'an deux mille seize, le 23 Novembre, le Conseil Municipal de la Commune d'Ablain-Saint-Nazaire s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Monsieur Dominique ROBILLART, Maire.

Etaient présents :

Mesdames, Dorothee WIDHEN, Elisabeth FRESKO, Brigitte DELORY, Marie-Chantal MAGNIEZ, Hélène LEJEUNE, Jeanne LEPOIVRE, Jocelyne DOCQUOIS et Betty DELABRE.

Et Messieurs, Éric SEVIN, Edouard LECLERCQ, Christophe SAVREUX, Ludovic NAVEL, Philippe VANTORRE, Julien HAUTREUX, Patrick RODIER, Francis FAUQUETTE et Dominique WOITTEZ.

Etait absente : Madame Brigitte CHOQUET (absente excusée qui avait donné procuration à Monsieur Dominique ROBILLART),

Madame Betty DELABRE a été nommée pour remplir les fonctions de Secrétaire.

Lecture du Compte-rendu précédent

Il est donné lecture du compte-rendu précédent (réunion du 15 Septembre 2016).
Aucune autre observation n'est apportée.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Vote et désignation d'un nouvel Adjoint aux Finances.

Monsieur le Maire fait part au conseil d'un courrier, reçu le 14 Novembre dernier, émanant de Madame la Préfète, qui accepte la démission de Madame WIDHEN Dorothee de son poste d'adjointe, mais qui conservera son mandat de conseillère municipale.

Cette acceptation de démission, permet de mettre en place la procédure de vote d'un nouvel adjoint qui sera élu au 5ème rang dans la liste des adjoints.

Monsieur le Maire, Président de séance, ouvre le bureau de vote. Madame Betty DELABRE est nommée secrétaire du vote. Deux personnes sont candidates pour remplir cette fonction, Monsieur Dominique WOITTEZ et Monsieur Patrick RODIER.

Le vote est réalisé à bulletin secret.

Après le premier tour, Monsieur Dominique WOITTEZ comptabilise 16 voix, Monsieur Patrick RODIER comptabilise 2 voix, et une personne a voté blanc.

En conséquence, après le premier tour de scrutin, Monsieur Dominique WOITTEZ est élu à la majorité (le quorum de 10 voix étant atteint), adjoint aux finances et cinquième adjoint sur la liste.

Madame Jocelyne DOCQUOIS prendra en charge la gestion de la Commission Information, qui était détenue par Madame Dorothee WIDHEN.

Convention avec le S.Y.M.S.A.G.E.L (Syndicat Mixte Schéma Aménagement de l'Eau Lys) pour la mise en place d'un Plan Communal de Sauvegarde.

Suite aux inondations, Monsieur le Maire fait part au conseil de la nécessité de prendre une délibération afin de signer une convention technique et administrative avec le S.Y.M.S.A.G.E.L (Syndicat Mixte Schéma Aménagement de l'Eau LYS) pour l'élaboration du PCS (Plan Communal de Sauvegarde) et du DICRIM (Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs). Cette convention a pour but d'aider la commune dans l'élaboration de ces différents plans. Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de prendre une délibération afin de conclure cette convention.

Monsieur le Maire met au vote cette proposition d'adhésion à la convention S.Y.M.S.A.G.E.L.

Après discussion le conseil se prononce à l'unanimité sur cette proposition.

Pour : 19, Contre : 0, Abstention : 0

Participation communale pour le voyage des aînés.

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande du Comité des Fêtes de prise en charge d'une partie de l'organisation du voyage des aînés à Dinant. Le montant de la subvention demandée s'élève à 1442 € comprenant les coûts relatifs au bus, à la visite de la citadelle, et aux repas). Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de prendre une délibération afin de procéder au versement de cette subvention au Comité des Fêtes.

Après discussion, le conseil se prononce à l'unanimité pour le versement de cette subvention.

Pour : 19, Contre : 0, Abstention : 0

Subvention Ablain Jeunesse en Action.

Monsieur le Maire fait part au conseil de la demande de subvention, d'un montant de 200 €, de l'association Ablain Jeunesse en Action. Le montant de la subvention permettra de financer différentes actions (achats de matériels, sortie). Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de prendre une délibération afin de procéder au versement de cette subvention.

Après discussion le conseil est favorable pour prendre en charge cette subvention.

Pour : 17, Contre : 0, Abstention : 2

Indemnité de Conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de Receveurs des Communes.

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal de prendre une délibération concernant l'indemnité de conseil allouée aux Comptables du Trésor chargés des fonctions de receveurs des communes.

Après discussion le Conseil se prononce à l'unanimité pour le versement de l'indemnité de conseil à Monsieur François GROCKOWIAK, qui se chiffrera à **430 euros par an**.

Pour : 19, Contre : 0, Abstention : 0

Etude des sols rue PONTIERS futur emplacement « Camping-Car ».

Monsieur le Maire fait part au Conseil que deux études de sols ont été demandées, afin de mesurer l'infiltration des eaux sur le terrain prévu pour la réalisation de l'aire de Camping-Car qui se situera au niveau du parking du stade.

Deux sociétés ont soumis leur devis :

SOLS ETUDES FONDATIONS : 1619 Euros HT
FONDASOL : 1490 Euros HT

Après discussion la Société **FONDASOL** est retenue, à l'unanimité, pour la réalisation d'essais d'infiltration rue PONTIERS.

Pour : 19, Contre : 0, Abstention : 0

Divers :

- Le 14 Décembre prochain la gendarmerie interviendra pour fournir des informations concernant l'opération « Voisins vigilants ». Lors de cette présentation sera également expliquée la possibilité d'installer un système de vidéo-protection sur le territoire de la commune.
- Le Samedi 26 novembre aura lieu la pose de la première pierre du futur lotissement rue d'Arras Prolongée. Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil de réfléchir au nom qui pourrait être donné au lotissement mais aussi aux rues qui le desserviront. Le nom de « Pierre de ROZIERES » est avancé.

Compte rendu des Adjointes :

Monsieur Éric SEVIN

Le nettoyage des allées du cimetière a été réalisé pour la Toussaint, des cailloux ont été ajoutés dans les allées.

Les travaux de réfection d'une partie de la toiture de l'église ont été pris en charge par l'entreprise P2C couverture et ces derniers sont terminés.

La Mairie a été sollicitée pour que soient refaites les peintures intérieures de l'église, des devis vont être demandés.

Une étude sur la réfection des ponts est en cours, rue du 8 Mai et rue Ponthiers.

Une étude de mise en accessibilité de la Mairie a été demandée à Monsieur Jean-Max HACCART(Architecte).

Monsieur Philippe VANTORRE

Monsieur Philippe VANTORRE remet à chacun le compte-rendu de la commission environnement qui a eu lieu le 9 Novembre dernier.

Il est envisagé d'acheter un nouveau tracteur, des recherches ont été effectuées dans le secteur pour l'achat d'un tracteur d'occasion. Les prix rencontrés s'élèvent à une fourchette se situant entre 20 000 euros et 25 000 euros. Un tracteur neuf coûterait de 40 000 à 45 000 euros. En tout état de cause, cet achat sera discuté en commission des finances et des travaux.

Madame Dorothée WIDHEN

Le bulletin municipal est en cours de conception, le choix effectué de parler en première page des inondations cinq mois après les faits, pose question.

Il est proposé de faire un bulletin municipal mensuel, cette proposition sera mise à l'étude lors d'une prochaine commission d'information.

Madame Jocelyne DOCQUOIS

La ducasse d'Octobre a été pauvre en attractions.

On remarque que même si les inscriptions au Marché aux Puces se sont faites à la dernière minute, il s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Le goûter des aînés s'est bien passé malgré le fait que les prestations de l'intervenant qui n'ont pas fait l'unanimité.

Vendredi 2 Décembre 2016, pour le Téléthon, une soirée « Ciné-Soupe » va être organisée pour le prix de 4 euros, le film Camping 3 sera diffusé.

Toujours pour le Téléthon, le samedi 3 Décembre 2016, un repas sera organisé le midi avec pommes de terre et charcuterie pour 7 euros, suivi d'un « TALENTHON » à 18h pour des enfants et adultes souhaitant exercer leur talent de chanteur.

Le Noël des enfants aura lieu le 13 Décembre et le Noël des communaux le 16 Décembre 2016.

Madame Brigitte DELORY

Le Centre de Loisirs de la TOUSSAINT n'a fonctionné qu'une seule semaine, et a accueilli un grand nombre d'enfants (41 enfants de 3 à 12 ans). Halloween a été fêté et l'atelier cuisine a bien fonctionné.

Mardi 29 Novembre une réunion de la commission enfance-jeunesse s'est déroulée où a été évoqué la possibilité de réaliser un séjour d'été en Italie.

Le service Enfance-Jeunesse devrait prendre ses quartiers à l'étage de la Médiathèque, très bientôt, dès que la prise téléphonique sera opérationnelle ainsi que les ordinateurs. Cette installation a été décidée car c'est celle qui représente le moindre coût.

De nouveaux toilettes seront installés à la garderie et le toilette handicapé à l'école va être refait également.

Un nouveau projet NAP est mis en place, sous forme de livret individuel, enrichi des activités menées chaque semaine, afin que les parents puissent suivre la progression de leur enfant.

Madame Brigitte DELORY remercie Madame Hélène Lejeune et Madame Elisabeth FRESKO pour leur implication bénévole dans les NAP.

Une prochaine réunion du CCAS aura lieu le Lundi 28/11/2016 à 18 h à la Mairie, afin de mettre en place des secteurs d'intervention pour les personnes les plus vulnérables, et ceci pour répondre à un plan d'aide aux personnes préconisé par la Préfecture.

Fin de la séance 22h 15